DEUX COLONNES MONUMENTALES

Bourgogne-Franche-Comté, Yonne
Nuits

Dossier IA89000669 réalisé en 1974 revu en 2001
Auteur(s) : Marie-France Boyon, Claudine Hugonnet-Berger



Historique

Le château de Nuits-sur-Armançon devint en 1667 la propriété des barons de Clugny, et ce jusqu'à la Révolution. M. De Clugny aurait fait ériger ces deux colonnes monumentales au milieu du 18e siècle, et placer ses armoiries, sur le piédestal, en 1765. Les armoiries ont disparu. Ces deux colonnes sont situées en avant de la Vieille Porte, à la sortie de l'ancien gué.

Période(s) principale(s) : milieu 18e siècle

Description

L'emmarchement de plan carré est surmonté du soubassement et du piédestal. Les colonnes monumentales sont à tronçons et baguées. Leur section circulaire repose sur une base carrée. Leur extrémité supérieure est décorée d'une sphère.

Eléments descriptifs

Murs : calcaire, moellon, pierre de taille

Informations complémentaires

- **Dossier numérisé prochainement disponible :** https://httppatrimoine.bourgognefranchecomte.fr/gtrudov/IA89000669.pdf

Protection
inscrit MH : 1969/12/03

arrêté

Aire d'étude et canton : Ancy-le-Franc

Dénomination : colonne monumentale

© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue d'ensemble des deux colonnes.
89, Nuits allée des Quais

N° de l'illustration : 19748901203V
Date : 1974
Auteur : Jean-Luc Duthu
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine



Vue de détail de l'une des colonnes.
89, Nuits allée des Quais

N° de l’illustration : 19748901204V
Date : 1974
Auteur : Jean-Luc Duthu
Reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation
© Région Bourgogne-Franche-Comté, Inventaire du patrimoine